per
sée

Journal de la Société des Africanistes

Mesures de capacités et de poids en Ahaggar

Marceau Gast

Citer ce document / Cite this document :

Gast Marceau. Mesures de capacités et de poids en Ahaggar. In: Journal de la Société des Africanistes, 1963, tome 33, fascicule 2. pp. 209-230;

doi : https://doi.org/10.3406/jafr.1963.1369

https://www.persee.fr/doc/jafr_0037-9166_1963_num_33_2_1369

Fichier pdf généré le 09/05/2018

BY: $ = creative commons

MESURES DE CAPACITÉS ET DE POIDS EN AHAGGAR

PAR

MARCEAU GAST

Malgré l'intérêt des voyageurs et du grand public pour les Kel Ahaggar, communément appelés les « Touareg du Hoggar », ce peuple demeure méconnu à beaucoup d'égards. Leur étude anthropologique n'a véritablement pas encore été entreprise ; leur histoire, pourtant récente, n'est pas encore séparée des légendes dont ils aiment parer leurs origines. L'évolution soudaine des pays d'Afrique noire et du Maghreb les a surpris au sortir d'un moyen âge qui disparaît rapidement. Cependant, il est encore possible d'étudier en une période relativement courte la genèse de leur société, son évolution et aussi les formes vers lesquelles elle tend. Tout est conditionné chez eux par le mode de vie. Au fur et à mesure que celui-ci change et tend vers des formes évoluées, des concepts nouveaux s'introduisent dans leur esprit, des mots dans leur langue, avec des instruments et des usages nouveaux dans leur vie pratique.

L'examen d'un domaine précis comme celui de l'usage des mesures, nous fait découvrir les phénomènes d'assimilation d'ordre religieux, culturel, économique. Nous pouvons juger de l'importance des grands courants qu'ils subissent : l'islam d'une part, la civilisation occidentale d'autre part. Nous n'avons pas voulu étudier notre sujet en métrologiste, mais bien en ethnographe, soucieux de fournir aux autres chercheurs des observations replaçant dans leur simplicité rustique certains problèmes, d'importance souvent très limitée. Nous allons étudier une à une toutes les mesures employées, et tenter d'en donner l'équivalence dans le système métrique qui se répand de plus en plus, en alignant sur ses unités les mesures traditionnelles.

LES PREMIERS INSTRUMENTS DE MESURE.

Il semble bien que les premières mesures consacrées soient venues dans les bagages des pèlerins de la Mecque. Ces mesures ont servi

d'étalon pour la confection d'autres récipients dont avaient surtout besoin les chefs de tribus pour prélever l'impôt, partager ou vendre les récoltes de grains. Mais bien vite, chacun a multiplié le nombre d'étalons à sa façon et les fraudes ont été rapidement remarquées. Le souvenir le plus précis remonte, pour les gens de Tazrouk, au retour de la Mecque de *Hadj Abdaoui ould Ouammaket* (Isekkemaren, Kel Tazolet). Ce dernier rapporta une mesure de *moûda*, l'année appelée par les *Isekkemaren* « *aouétai ouan imouhouǧeǧ* » (l'année des pélerins), c'est-à-dire l'année 1883 [1]. En revanche, les habitants d'Idélès racontent que sous le commandement du capitaine Jean (chef de la première annexe du Hoggar, de 1929 à 1932), les gens de Tazrouk vinrent à Idélès chercher l'équivalence de la mesure de *moûda*. Tazrouk avait donc perdu sa mesure.

Avant l'introduction des mesures rapportées par les musulmans aucun instrument de mesure ne semble avoir été en vigueur en Ahaggar. Aucun besoin impérieux ne l'exigeait.

Dès la création d'une hiérarchie, d'un commandement, la mesure devient une nécessité de premier ordre. Le chef prélève l'impôt [2], sous forme de quantité alimentaire et de produits de l'élevage. La partie la plus importante de cet impôt est la quantité de grains qu'on doit au chef. Pour affirmer son autorité sans discussion et aussi pour survivre, le chef doit imposer sa mesure, commune à tous. Cette mesure est d'autant plus respectée qu'elle est considérée comme sacrée, bénie ; elle est chargée d'une valeur mystique issue de l'Orient. A partir du moment où la religion musulmane est définitivement admise par les Kel Ahaggar, les structures préconisées par les chefs d'origine maraboutique [3] prennent corps, le commandement s'affirme de plus en plus.

Toutefois, la lutte contre les fraudes est permanente ; les fraudes sont connues et même étalonnées. Les habitants d'Idélès qui se

1. Cf. DUBIEF (J.), Notes sur la chronologie des Kel Ahaggar et des Taïtoq. Trav. de l'I. R. S., t. I, Alger 1942, pp. 87-129 (p. 95).

2. L'acceptation du paiement de l'impôt est le signe le plus important de la soumission des tribus à un chef. Chaque tribu soumise à l'Aménoûkal de l'Ahaggar a un régime spécial ; certaines ne paient aucune redevance. L'impôt en nature s'appelle *tiousé*.

3. Toutes les généalogies concernant l'ascendance des chefs de l'Ahaggar ont toujours recherché la filiation maternelle, adoptant une fois pour toutes le mythe du matriarcat. Ceci afin de remonter à la fameuse Tin Hinan dont les Kel Ahaggar veulent faire leur ancêtre. Mais la recherche des ascendances patrilinéaires nous amène à constater un apport étranger au groupement préexistant dans le pays ; c'est justement à partir de ces mariages mixtes que se créent les hiérarchies dans le commandement, avec un renforcement de l'influence musulmane et l'installation des cultivateurs du Touat. Ces chefs, dont certains d'origine maraboutique ou se donnant comme tels, venaient du Sud-Ouest, ancien royaume d'Es Souk, de l'Ouest et du Maroc. Cf. GARDEL (G.), Les Touareg Ajjer, Baconnier édit., Alger 1961, p. 101 à 107. REGNIER (J.), A propos du droit au commandement chez les Kel Ahaggar, *Bulletin de Liaison Saharienne*, t. XII, n° 41, mars 1961, p. 54-65 (p. 56).

placent comme ceux de Tazrouk en leaders locaux, évaluent ainsi les marges de fraude selon les centres :

à In Amguel, 70 *tăžioua* en valent 60 d'Idélès
50 *tăžioua* d'Hêrhafek en valent 44 d'Idélès.

Bey Ag Akhamouk, qui connaissait les roueries de chaque tribu, fit fabriquer une mesure *tăžioua* reconnue juste ; lorsqu'il fut consacré aménoûkal en 1951, il demanda à chacun de venir comparer l'équivalence des mesures locales ; d'autre part, il fit contrôler avec cette mesure l'impôt qu'il percevait en nature [1]. Cependant, tout le monde sait que chacun a gardé ses mesures fausses pour essayer de « grignoter » sur les échanges avec les voisins.

Le problème à l'échelle du nomade et du semi-nomade n'est donc pas résolu ; il commence à trouver une solution depuis que les commerçants locaux emploient honnêtement les instruments de mesure du système métrique.

La notion de mesure.

Une mesure se dit *ăsket* (pluriel : *iskâl*, *daṛ ėsket*) « objet ayant la contenance ou la longueur d'une des unités de capacité ou de longueur et pouvant servir au mesurage... [2] ».

Mesurer en général, se dit : *eket*. « Se dit de tout ce qu'il est possible de mesurer avec des mesures quelconques, de longueur ou de capacité, par extension, du blé, de la farine, des dattes, du beurre fondu, de l'eau, des étoffes, du terrain, etc., quel que soit le procédé de mesurage employé. Par extension, « acheter à la mesure (une chose se mesurant avec une mesure de longueur ou de capacité) [3] ».

Tăseṛouert (pluriel : *tiseṛouâr*, *daṛ tseṛouâr*), désigne : « tout vase ayant exactement la contenance d'une des unités de capacité admises dans un pays [4] ».

Mesurer des capacités s'exprime par le verbe : *erouėr* « signifie mesurer par n'importe quel procédé, la matière mesurée emplissant la mesure au ras du bord, l'emplissant jusqu'à un certain niveau, faisant le cône au-dessus d'elle, etc., par extension « acheter à la mesure [5] ».

1. Un artisan d'Abalessa m'a affirmé que cette mesure avait été marquée d'un *iech*. Nous n'avons pas eu confirmation de cette assertion. Cf. Foucauld (C. de), Dict. touareg-français, t. III, p. 1162, s. v : *tămâdelt*.
2. Foucauld (C. de), Dict. touareg-français, t. II, p. 929.
3. *Ibid.*, t. III, p. 925.
4. *Ibid.*, t. IV, p. 1749.
5. *Ibid.*, t. IV, p. 1748.

Nomenclature des différentes mesures utilisées en Ahaggar.

Nous présentons ici toutes les mesures utilisées en Ahaggar, par les Noirs et les Blancs, sédentaires ou nomades, dans la vie courante, les échanges traditionnels. Nous commencerons par la plus petite mesure, l'*ăzǧen*, en allant progressivement jusqu'à la plus grande, *l'ăǧeǧǧi*, ou charge de chameau. Nous justifions cette présentation en constatant que toutes les mesures de base sont étalonnées en poignées. C'est donc la poignée qui sert d'étalon et qui pourrait être l'unité première, la plus ancienne en ce qui concerne les quantités alimentaires échangées par les hommes.

ăzǧen (pluriel *izǧenen*, *daṛ èzǧenen* : désigne la contenance d'une mesure équivalente à trois poignées de substances sèches [1].

La poignée, *tibbiżt* (plur. *tibbaz*), est ce que peut contenir une main fermée, la paume vers le bas [2].

La prononciation traditionnelle en Ahaggar semble être *ăzǧen*. Mais nous avons plus souvent entendu *ăzguen* que *ăzǧen*. Or *ăzguen* est la prononciation des habitants du Touat, du Tidikelt et aussi des Kabyles [3]. Les Noirs disent parfois *ajjen* [4]. Le mot *ăzǧen* a été repris par le dialecte maghrébin local en *ăzguen*, pluriel *zgueniet* ;

1. Certains disent quatre poignées. Tout dépend de la grandeur des mains qui saisissent. Le Père de Foucauld dit « quatre moyennes poignées ». Nous avons adopté le nombre de trois parce que nous avons trouvé davantage de personnes affirmant trois poignées plutôt que quatre. Cf. Foucauld (C. de) et Calassanti-Motylinski (A. de), Textes touareg en prose, Alger 1922, Mesures et poids, n° 37, p. 56. Au Tidikelt, Voinot signale des valeurs d'*azguen* allant de 0,175 l à 0,360 l, selon les régions. D'autre part, il donne à la *moudda* une valeur de 3 *azguen* (4 en Ahaggar). Cf. Voinot (L.), Le Tidikelt, Oran 1909, p. 145.

Azguen veut dire moitié en berbère. Cf. Basset (R.), Études sur le Zenatia du Mzab, de Ouargla et de l'Oued Rir', Leroux édit., Paris 1892, Lexique berbère-français, p. 204 :

« 1— ZGN : (Ouargla) azgen ; إزگن moitié ; (Dj. Nefousa) zegni, زگنى ;

2— SGN : (Ouargla) asgen, إسگن moitié ;

3— ZDJN : (Mzab) azdjen, إزجن moitié ;

4— DJN : adjen, إجن moitié. »

2. En dialecte maghrébin issu du Touat et utilisé en Ahaggar, la poignée est désignée par les termes de *qemcha*, ou *kamša*, *gabda*, *gazba* ou *habza* et *hafna*. Rares sont ceux qui font des différences de valeur entre ces termes. Les termes suivants sont aussi employés en Mauritanie :

« *komša* : contenance de la main fermée ; poignée ..... *gəbda* : synonyme de *komša*..... *habza* : contenance de la main creuse bien remplie, environ 70 g. Quand on ne dispose pas d'instrument de mesure, actuellement encore on compte par *habza*. » Leriche (A.), Mesures maures, notes préliminaires, Bulletin de l'IFAN, Dakar, t. XIII, oct. 1951, n° 4, p. 1227-1256 (p. 1229). Mais l'auteur ne précise pas de quelle matière est faite cette poignée, blé, orge, mil, sable ou autre produit, en rapport avec le poids qu'il donne.

3. Cf. Hanoteau (A.), Letourneux (A.). La Kabylie et les coutumes kabyles, Paris 1893, t. I, p. 575. *Azguen* désigne le demi-amoud, soit environ 2 l.

4. *ajjen* : ne pas confondre avec *ajjen* (pluriel *ijjân*) lieu d'accroupissement des animaux domestiques d'une tente.

ce dernier pluriel réutilisé par les Berbères a donné encore *zgueniten* ou *aziguenet* [1]. Le terme *ăzǧen* désigne particulièrement la contenance de trois poignées de substances sèches ; il désigne aussi par extension, le récipient, l'instrument de mesure.

L'instrument de mesure traditionnel est en bois de *tamarix aphylla* (*tabarekkat* en *tămâhaḥ*). C'est celui qui était employé surtout par les tribus nobles, peut-être parce que les femmes nobles fabriquaient elles-mêmes les louches et les pots qu'elles taillaient dans le bois des tamaris [2].

Il existe des mesures d'*ăzǧen* en vannerie et en écorce de calebasse ; autrefois, certains Noirs en fabriquaient en poterie [3]. Tous ces récipients sont maintenant remplacés par des mesures en fer, boîtes de conserves issues de l'économie européenne. La mesure en vannerie est faite de tiges de *juncus maritimus* (appelé *tăleggit*), enroulées de fibres de folioles de palmes. Elle porte alors le nom de *tăfakemt tan aǧoum* [4] ou *tăfakemt tan tăleggit*, ou encore *tăleggit*.

Tăfakemt désigne la mesure d'*ăzǧen* ; *aǧoum* désigne les folioles de palme ouvertes et flexibles détachées de la palme. Cette mesure était utilisée autrefois, semble-t-il, en particulier par les *Aǧouh-n-tehlé* et les Noirs harrâtines, pour lesquels il était plus facile de tresser une vannerie que d'acheter ou de creuser eux-mêmes une pièce de bois.

La mesure en calebasse *ăteklas* ou *gasso*, est taillée dans la partie la plus étroite du fruit, c'est-à-dire au sommet ; le récipient ainsi formé est réduit, jusqu'à la contenance exacte de trois poignées. La mesure d'*ăzǧen* en écorce de calebasse semble avoir été rare chez les *Imouhaṛ* [5], plus fréquente chez les Noirs cultivateurs. Certains attribuent de la « baraka » aux instruments de mesure fabriqués en vannerie et en écorce de calebasse, alors que ceux en fer en sont dépourvus [6].

1. Ceci restant surtout la langue des Noirs berbérophones.

2. Cf. Foucauld (C. de) et Calassanti-Motylinski (A. de), Textes touareg en prose, Alger 1922, Ustensiles de la tente, n° 2, p. 27.

3. Le Noir Karzika, créateur du centre de culture de Tazrouk et qui vint du Touat durant la deuxième moitié du siècle dernier, fabriquait des mesures en terre cuite, quand il arriva en Ahaggar. Puis il adopta la coutume des *Imoûhaṛ* et les fabriqua aussi en bois.

4. Certains disent *tăfanek* au lieu de *tăfakemt*.

5. *Imoûhâṛ* : pluriel de *ămâhaṛ* « nom général dont les Kel Ahaggar se servent pour désigner les personnes appartenant à la race que les Arabes appellent « touarègue ». Foucauld (C. de), Dict. touareg-français, t. II, p. 673, s. v. *Amâhar*. Cf. Clauzel (J.), Les hiérarchies sociales en pays touareg. Trav. de l'I. R. S., Alger, t. XXI, 1er semestre 1962, p. 120-175 (125-128).

6. Cette croyance en la bénédiction divine (*baraka*), a suscité de nombreuses et patientes études ; pourtant nous considérons qu'elle vient d'une notion au fond très simple de Dieu : toutes les œuvres de la terre et qui servent les besoins de l'homme : les sources, les monts, les bois, sont des créations

Actuellement, les récipients d'émail, de fer et d'aluminium étant de plus en plus adoptés, ce sont des boîtes de conserve de récupération qui remplacent progressivement les instruments de mesures traditionnels, dans tous les groupes humains touchés par l'économie moderne. Les boîtes les plus estimées, et aussi les plus répandues, sont les boîtes de lait Nestlé, condensé sucré, en fer étamé, et aussi les boîtes de crème Nestlé, en aluminium. Ces boîtes jetées avec profusion par les consommateurs des oasis sont récupérées en partie et selon leurs besoins, par les nomades. Le fond en est martelé, jusqu'à devenir hémisphérique. Les gens martèlent ainsi le fond sous prétexte de réajuster ainsi la mesure en volume exact. Ils appellent cette mesure *elkar* et placent sa capacité entre l'*ăzǧen* et la *tănaḳḳast* [1]. Le mot *elkar* vient du vocabulaire militaire introduit probablement en Ahaggar depuis la création de Fort-Motylinski à Tarhaouhaout (en 1908). Les militaires possédaient le fameux quart de fer qui leur

divines. Elles donnent à l'homme qui vit à l'échelle de la nature des matériaux bruts encore marqués de l'expression créatrice, encore pourvus de la grâce de Dieu, de cette force bénéfique, vivante qu'on appelle la *baraka*. Ainsi les objets taillés dans le bois vert des troncs et servant à mesurer la nourriture accordée par la clémence de Dieu, sont pourvus de *baraka*. Tandis que les créations de l'homme, arrachées aux secrets du feu par l'intelligence des lois physiques des matériaux, donc arrachées à la toute puissance de Dieu, ne sont pas reconnues comme des créations divines. La terre en fusion a donné le métal transformé en objets dans des machines. Ces objets disputés, ravis à la puissance de Dieu ne possèdent pas le rayonnement de sa grâce, n'ont pas sa bénédiction.

Les potiers en certaines régions ne font-ils pas une tache sur leur céramique pour éviter que leur œuvre soit parfaite et ait la prétention de s'approcher du divin, en excitant l'envie et la jalousie des hommes sous forme de « mauvais œil » !

1. L'habitude de marteler le fond des récipients en fer étamé servant de mesure est générale, mais elle ne se justifie pas pour toutes les mesures, en particulier pour l'*ăzǧen*. En effet, la boîte de lait Nestlé correspond à la capacité des trois poignées de l'*ăzǧen*. Pourtant, les nomades augmentent son volume en arrondissant le fond, rappelant ainsi la forme de la mesure traditionnelle ; ils s'aperçoivent alors qu'elle devient supérieure à la capacité de l'*ăzǧen*. Ils retrouvent cependant leur commune mesure au niveau du *moûda* qui vaut 4 *ăzǧen*, mais 3 *elkar* (c'est-à-dire 3 mesures de boîte de lait Nestlé au fond arrondi).

Si l'on demande aux usagers pourquoi ils ont martelé le fond, ils répondent que c'est pour obtenir une mesure juste, alors qu'ils l'ont, en fait, augmentée. Le manque de rapport logique entre leur réponse et la valeur réelle qu'ils attribuent à la capacité d'*elkar* ne les choque pas. Serait-ce un vieux réflexe inconscient tendant à ramener des objets étrangers à des formes qu'ils aiment, qui expriment leur style, leur mode de vie et qu'ils tentent d'expliquer par la logique d'une nécessité pratique ? Nous ne pouvons croire que ce soit une erreur répétée autant de fois qu'il se trouve un individu contraint de se servir d'une boîte de fer étamé pour remplacer un bol de bois qui lui coûte plus cher.

elkar, en *tămâhaḳ*, donne au pluriel : *elkaren*

elkar, en dialecte maghrébin, donne au pluriel : *kiran*.

Le rapport entre les mesures est donc le suivant : 1 *moûda* = 3 *kiran* ou *elkaren*, soit 4 *zgueniet* ou *aziguenet*.

Le mot *elkar* a une aire géographique fort étendue. Il est connu dans tout le Sahara et jusqu'en Mauritanie, où il désigne une quantité bien supérieure au quart original (de 45 à 50 kg de grain). Cf. LERICHE (A.), Mesures maures, notes préliminaires, *Bulletin de l'IFAN.*, t. XIII, n° 4, oct. 1951, p. 1232. Actuellement, en Ahaggar, *elkar* désigne d'une part la quantité contenue dans une boîte de lait Nestlé au fond martelé, d'autre part tout récipient de métal (émaillé ou non), destiné à boire, d'une contenance allant de 1/4 de litre à 3 litres environ. On distingue *elkar elkechmoun* (en fer étamé), *elkar taoutia* (en aluminium).

servait de mesure dans les rations alimentaires et aussi de mortier pour piler les grains de café [1].

La terminologie désignant la mesure valant trois poignées varie selon les tribus.

L'expression *aṛil n tănaḳḳast* (littéralement : moitié de *tănaḳḳast*) est très souvent employée par les Kel Ahaggar pour désigner l'*ăzǧen*.

Tăfakemt est très employé pour désigner la mesure d'*ăzǧen* dans l'Aïr, le Tamesna, chez les *Ahl Ạzzi*, les *Âǧouh-n-tèhlé* et les *Iseḳḳemaren*. Ces derniers désignent souvent [2] la part de celui qui arrive impromptu au moment du repas, par l'expression *afataka*. « L'invité » est prié d'attendre qu'on cuise sa part pendant que les hôtes continuent de manger ; on lui dit : *ouânek ikânn*, c'est-à-dire : ton repas s'apprête.

Afataka est la ration d'un *ăzǧen* de nourriture cuite, mesurée à l'aide d'une grande louche réservée à cet effet : *abôkal*.

Le terme *tălegdaït* nous a aussi été signalé comme désignant une tasse émaillée blanche, munie d'une anse, de la capacité d'un *ăzǧen* (qui doit correspondre au quart militaire) mais qui n'est plus employé actuellement. En territoire soudanais le nom (masculin) *ălegdai* désigne une grande louche de la contenance d'un quart ou d'un tiers de litre environ [3]. En Ahaggar, ce mot désigne parfois le biberon plus couramment appelé *aṛelela* ou *amoûla*.

tănaḳḳast (pluriel : *tinaḳḳâsin*, *daṛ tnaḳḳâsin*), mesure de capacité de six poignées (*tibbiżt*). Ce terme est issu du mot *naqaça* (arabe maghrébin), lequel vient lui-même de *neqeç* qui exprime dans l'un de ses sens la réduction, la diminution [4]. La *tănaḳḳast* vaut 2 *ăzǧen* et la moitié du *moûda* (*moudda* en arabe maghrébin, mesure immédiatement supérieure).

tănaḳḳast a deux sens :

1. Le quart de fer qui servait à la traditionnelle distribution de vin aux troupes françaises avait été maintenu au Sahara pour servir le café ; ceci à une époque où le thé n'avait pas l'emprise actuelle sur la vie des nomades et des sédentaires.

2. Les *Iseḳḳemaren* sont considérés un peu en marge de la société des *Imoûhar*, comme des gens de mœurs et de conditions particulières. Bon nombre de légendes, d'histoires, de sonnets humoristiques et de proverbes circulent sur leur compte. Leur esprit d'épargne et leur individualisme choquent et irritent les autres tribus. C'est ainsi que pour un *Imoûhar* et un noble en particulier, manger à la vue de quelqu'un est le comble de l'impudence et de la grossièreté, ce dont se soucient peu les *Iseḳḳemaren*.

3. Cf. Foucauld (C. de), Dict. touareg-français, t. III, p. 1005. Le terme *tălegdaït* est aussi employé en Ahaggar pour désigner une jolie femme. L'emploi du terme *tălegdaït* désignant une tasse d'émail blanc, viendrait, selon certains informateurs, de l'émerveillement des nomades à trouver cette matière si douce et si belle comme la peau d'une jolie femme « *tălegdaït* ». Ce terme date probablement du siècle dernier durant lequel les Kel Ahaggar découvraient avec étonnement les objets en provenance de l'Europe.

4. Beaussier (M.), Dictionnaire pratique arabe-français, Alger 1958, p. 998.

1° mesure de capacité variable selon les familles et formant la ration d'un repas (surtout celle des travailleurs de force) ;

2° mesure de capacité étalonnée à six poignées [1].

En dialecte arabe local, *tănaḳkast* se dit *naqaça* [2] et désigne la même quantité. Les Kel Ahaggar n'emploient aucun autre terme pour exprimer cette mesure.

L'instrument de mesure se fabrique comme l'*ăzǧen* en bois de *tamarix aphylla*, en vannerie et quelquefois en écorce de calebasse. Il existe dans les boîtes de conserve des récipients équivalents à la moitié de la capacité de la boîte de 1 kg (boîte de confiture en particulier). Ces récipients sont parfois récupérés pour servir de *tănaḳkast*. Il semble que l'usage de l'*ăzǧen* soit plus fréquent que celui de la *tănakkast* dans l'emploi pratique des instruments de mesure.

moûda (pluriel : *moûdâten*) : mesure de capacité valant 12 poignées.

Certains hommes emplissent cette mesure de 8 poignées, d'autres de 10. Chacun connaît son nombre de poignées par *moûda*.

Ce mot est issu du mot arabe maghrébin *moudda*. La racine même de ce nom est très ancienne. On la retrouve chez

les Hébreux	: *madad*	signifie	mesurer [3]
	mad	—	mesure
les Grecs	: *modios*	—	mesure
les Latins	: *modus*	—	mesure
	modius	—	boisseau (8,80 l environ)

puis chez

les Français	: *muid*	—	mesure variable selon les régions
les Maures	: *mudd*	—	mesure variable
les Arabes	: *moudda* [4]		
les Maghrébins	: *modd* [5] ou *moûdd*.		

Les Kel Ahaggar expriment parfois cette mesure par l'expression *okkôžet foukam* ou *karaḍed foukam*, c'est-à-dire quatre ou trois *tăfakemt*

1. Cf. Foucauld (C. de), Dict. touareg-français, t. III, p. 1411.

2. En Mauritanie, *naqiç* est une mesure intermédiaire entre le *mudd n-nbi* et le *mudd ḥagg*, c'est-à-dire entre 0,700 kg et 2 kg de grain. Localisé dans les environs de Boutilimit.

Leriche (A.), Mesures maures, notes préliminaires, *Bulletin de l'IFAN*, Dakar, t. XIII, oct. 1951, n° 4, p. 1227-1256 (1233).

3. Cf. *Ibid.*, p. 1230. Sur les mesures françaises, cf. Anonyme, le système métrique, *La Documentation française*, Paris, déc. 1961, n° 172.

4. Biberstein-Kazimirki (A. de), Dictionnaire arabe-français, Paris 1860, t. II, p. 1076.

5. Beaussier (M.), Dictionnaire pratique arabe-français, Alger 1958, p. 923.

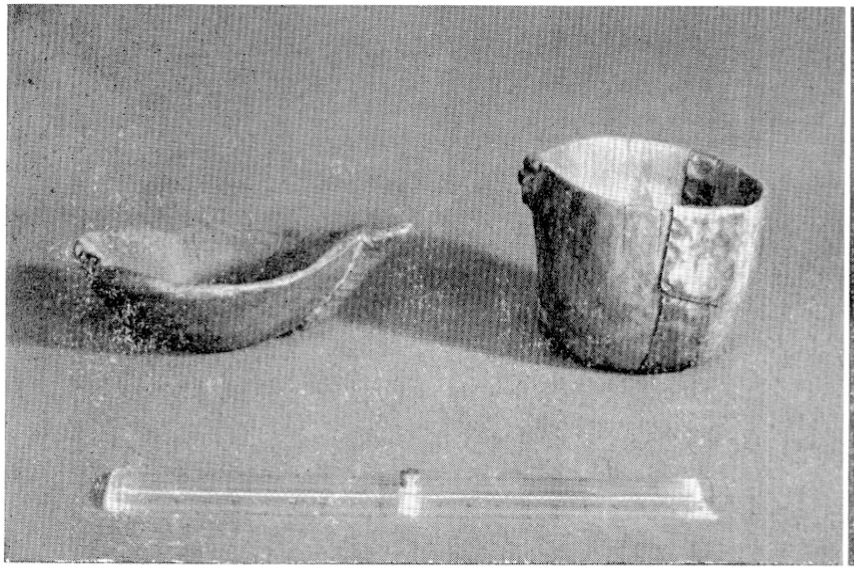

1. Mesures de bois. A gauche *ăzgen* de forme particulière : le récipient a l'aspect d'une louche munie d'une petite queue de préhension. Cet objet semble très ancien. A droite, *ăzgen* de forme commune rapiécé de plaques de tôle.

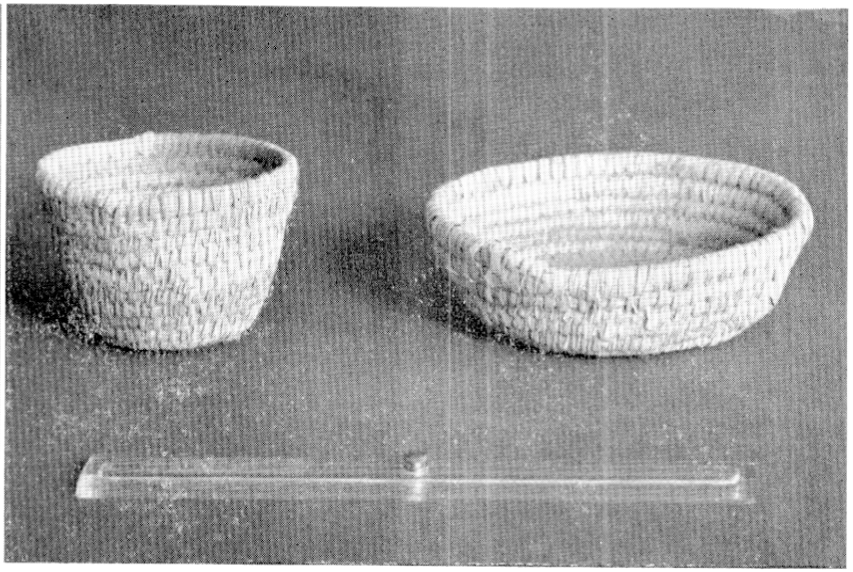

2. Mesures de vannerie confectionnées par Baro Oult Herkouk. A gauche, *aźgen* ; à droite, *tănakkast*.

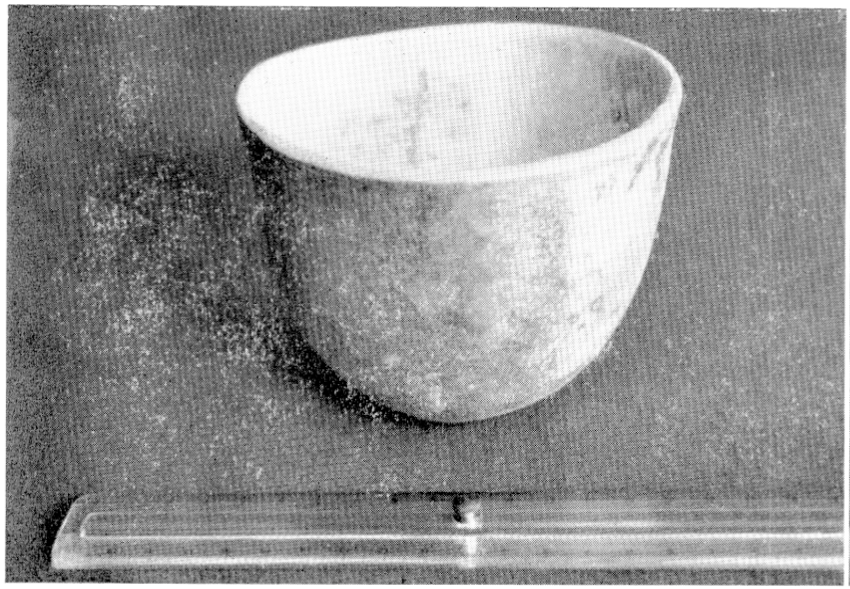

3. Mesure en écorce de calebasse (*tănakkast*), fabriquée par El Mahdi Ould El Kheress.

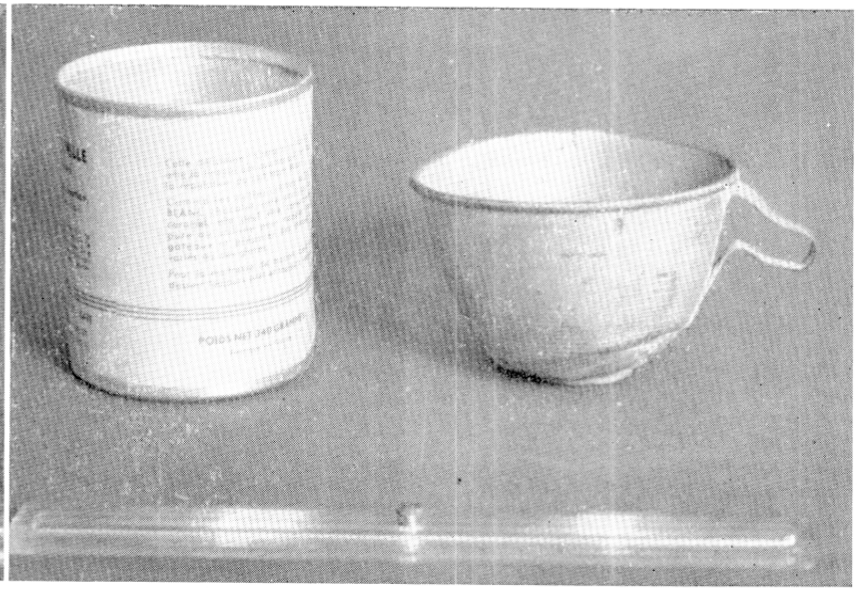

4. Mesures de remplacement. Boîte de crème en aluminium et quart de fer, au fond écrasé. Le premier de ces récipients a une capacité plus grande que le second ; il est aussi d'un emploi plus fréquent.

PLANCHE I.

PLANCHE II.

1. *Moûda* de bois renforcé d'un laçage de peau pour prévenir l'éclatement des parois.

2. Vente de mil sur le marché de Tamanrasset. La mesure ci-dessus est une boîte de fer au fond arrondi qui vaut un *moûda*.

3. Mesure de mil accordée selon la règle, formant un cône de matière au-dessus des bords. On ajoute des grains au sommet du cône jusqu'à ce qu'ils s'écoulent hors des bords. La mesure est alors *etkar* en tamahak, *mqaība* en arabe. (Les habitants de la région de Sétif emploient l'expression imagée de *be chéchia*, « avec une chéchia ».)

4. Charges de chameau *ăġeġġi*, sur le marché de Tamanrasset. Ici, les matières sont enveloppées dans des nattes de palmes tressées qui coûtent moins cher que des peaux. C'est un mode de confection des charges propres aux nomades soudanais.

(*ăzǧen*) [1]. D'autres déforment le mot de *moûda* en *moûla* (*Isekḳemaren*). Le terme *ăkaraoua* désigne aussi le *moûda*, mais c'est parfois un terme de mépris pour désigner ce qu'on donne à un indigent, ou le paiement d'une journée de travail.

La mesure de *moûda* vaut 2 *tănaḳḳast* et 4 *ăzǧen*.

L'instrument de mesure traditionnel est en bois de tamaris comme ceux de l'*ăzǧen* et de la *tănaḳḳast* ; il est, soit tronconique, soit hémisphérique comme les plats à nourriture. Sa forme importe peu pourvu que sa capacité soit reconnue conforme. Actuellement les *moûda* de bois deviennent rares ; on leur substitue la boîte de conserve de 1 kg (d'olives ou de confiture), le fond étant toujours martelé et rendu hémisphérique.

tăžioua (pluriel : *tižiouâouîn*) : mesure de capacité valant 3 *moûda*.

« Les *Imoûhaṛ* ont une mesure : la *tăžioua*, avec laquelle ils mesurent les dattes, le blé, le mil, l'orge, tous les grains [2]. » Le terme *tăžioua* ne désigne pas l'instrument de mesure, mais bien la capacité. Tout récipient préalablement étalonné et contenant 3 *moûda* peut servir d'instrument de mesure.

Tăžioua : s'exprime en dialecte arabe maghrébin par le terme de *guessâa*. *Guessâa* a deux significations :

1° récipient de bois, circulaire à fond plat et rebord épais, servant de plat à nourriture, en provenance du nord. Il n'est pas en usage en Ahaggar, mais il est connu en particulier des commerçants, des *Ahl Ạzzi* et parfois des Noirs.

2° mesure de capacité valant 3 *moûda*.

Ce deuxième sens est connu de tous les individus qui parlent le dialecte arabe maghrébin en Ahaggar [3]. C'est généralement à la *tăžioua* que se pratiquent les mesures moyennes ou importantes de grains, de dattes, de denrées quelconques.

1. En Aïr, une mesure appelée *zekkat* semble se rapprocher du *moûda* de l'Ahaggar. « La *zekkat* ou *moûddâ* est une mesure de capacité pour les grains, elle varie suivant les localités ; ainsi à Iferouane la *zekkat* avait une contenance de 4/5 de litre, à Aouderas d'un litre et à Agadez d'un peu moins de 2 litres. » FOUREAU (F.), Documents scientifiques de la mission saharienne, mission Foureau-Lamy, Publ. Société de géographie, Masson édit., Paris 1905, t. II, p. 1136.

Pour la même racine, le père de Foucauld donne l'explication suivante : « *ezzeka* : (Aïr, dialecte des Berbères sédentaires de Ṛât et Ġânet)... mesure de capacité de dimension variable selon les lieux, ayant habituellement entre un litre et demi et trois litres) ; vase à boire muni d'une anse... » Dict. touareg-français, t. IV, p. 1951.

2. FOUCAULD (C. de) et CALASSANTI-MOTYLINSKI (A. de), Textes touareg en prose, Alger 1922, p. 56, n° 37.

3. Le terme *guessâa* semble propre à l'Afrique du Nord et en particulier à l'Algérie. Du Nord au Sud, il semble garder deux sens. Les Berbères montagnards, les Kabyles surtout, fabriquaient et fabriquent encore ces grands plats de bois. « L'unité de volume est la *guessâa*, elle existe en tant

ămoûdhou (pluriel : *imoûdhân*) : mesure de capacité valant 10 *tăžioua*.

Ce terme désigne uniquement la capacité de 10 *tăžioua*. Il ne désigne pas d'instrument de mesure particulier. Tout contenant préalablement étalonné à 10 *tăžioua* peut servir d'*ămoûdhou*, pour faciliter les mesures de grandes quantités. Ce sera un récipient de bois de grande capacité (*ărlal* ou *elkada*), un sac tissé (*téṛerirt*) ou un sac en peau (*ămaital*).

ăǧera (pluriel : *iǧerouân*, *daṛ ǧerouân*) : mesure de capacité valant 30 *tăžioua*. Ce mot a deux sens :

1° grand sac en peau formé d'une seule peau tannée de mouflon, d'antilope ou d'animal de même taille [1] ;

2e demi-charge de chameau, valant 30 *tăžioua*.

L'*ăǧera* est le contenant de choix pour les transports de grains dans les caravanes et aussi pour entreposer ces grains dans les caches en montagne ou ailleurs, au ras du sol, sous des tas de pierres. C'est un sac très solide en cuir épais qui peut durer plus d'une génération. Dans les sens de demi-charge de chameau, *ăǧera* est synonyme de *téṛerirt*.

téṛerirt (pluriel : *tiṛrâr*, *dar tăṛerirt*), désigne :

1° un sac tissé de laine, poil ou coton ;

2° la demi-charge de chameau, valant 30 *tăžioua* [2].

Le mot *téṛerirt* vient du mot arabe maghrébin *ṛerara* ou *ghrara* qui désigne, chez les nomades des hautes plaines en particulier, le grand sac fait d'un *flij* [3] rabattu et cousu sur les bords, formant la demi-charge de chameau, d'une capacité variable (supérieure à 90 l le plus souvent). Quelques femmes de l'Ahaggar (noires ou blanches) savent encore tisser le *téṛerirt* [4]. Leur technique particu-

que mesure. C'est un plat de bois sur lequel on tasse, en pain de sucre, les denrées à mesurer. La *guessâa* contient toujours 12 *azguens*.... » VOINOT (L.), Le Tidikelt, Oran 1909, p. 145.

Les Kel Ahaggar qui connaissent le plat de bois appelé *guessâa*, l'appellent parfois *in taṛlalt* ; les habitants des hautes plaines algériennes l'appellent souvent *djefna* ; les urbains le désignent par le terme *sahfa*. Dans la région d'Aumale et de Sidi Aïssa *jefna* désigne le plat garni pour 5 personnes ; « la *bagsiyya* désigne le même plat façonné en terre argileuse, *tin* ». Cf. M'HAMSADJI (N.), Le matériel de cuisine dans les régions d'Aumale et de Sidi Aïssa, *Annales de l'Institut d'études orientales*, typo-litho, Alger, t. XIII, 1955, p. 15.

1. Cf., FOUCAULD (C. de), Dictionnaire touareg-français, t. I, p. 478-479.

2. *Ibid.*, t. IV, p. 1776.

3. *flij* ou *flidj*, bande de poil tissé (large de 60 à 90 cm) qui sert à fabriquer les tentes des nomades des hautes plaines et de la zone nord du Sahara, de longueur variable.

4. Nous en connaissons personnellement deux : *Embarka oult Herkouk*, Noire serve de Bey ag

lière leur permet de tisser même debout, tout en assurant la garde des troupeaux. Cette pratique est devenue rare, comme l'usage du *téṛerirt*.

ăǧeǧǧi (pluriel : *iǧeǧǧân*) : mesure de capacité valant : 60 *tăžioua*.

Ce mot a deux sens principaux :

1° charge légère ou lourde, portée par un animal de bât quelconque ;

2° charge de chameau de 60 *tăžioua*.

Ce mot se traduit en arabe maghrébin par *hmel* (ou *hmila*) mais n'est pas très employé en Ahaggar.

Autres mesures.

ažžed (dialecte berbère sédentaire de Ṛhât et de Ġanet) : « mesure de capacité de la contenance de 9 l. Non usité dans l'Ahaggar [1] ».

ezzeka (Aïr, dialecte berbère sédentaire, Ṛhât et Ġanet) : « mesure de capacité (de dimension variable selon les lieux ayant habituellement 1 l, 5 et 3 l)... [2] »

Ces termes sont connus dans l'Ahaggar mais les valeurs que signale le Père de Foucauld varient selon les individus. On nous a signalé :

ezzeka comme valant 9 *moûda*, 7 *moûda*.

alalou : grand sac en peau de vache, de veau, ou d'antilope, muni d'une large ouverture, de la contenance de 40 *tăžioua*. Ce terme est peu employé en Ahaggar.

Évaluation des petites quantités.

Outre ces mesures de capacité désignant des quantités moyennes, les Kel Ahaggar possèdent dans leur vocabulaire un certain nombre de termes pour désigner des quantités plus petites, toujours à l'échelle du corps humain, depuis la demi-gorgée jusqu'à la pincée.

tăouleḳḳit ou *tăouleḳḳint* : « quantité que peut enlever le doigt (d'une

Akhamouk (actuellement Aménoûkal) et vivant librement à Idélès ; *Fenkana oult* ....., Blanche de la tribu des *Ihadanaren* et vivant attachée au campement de l'Aménoûkal.

Le sac appelé *téṛerirt* par les Kel Ahaggar n'est pas appelé *ṛerara* en dialecte maghrébin mais *el aâlaoua*, car il a une forme de bouteille que n'a pas le *ṛerara* et il est plus petit que lui.

1. Cf. Foucauld (C. de), Dictionnaire touareg-français, t. IV, p. 1931.
2. *Ibid.*, t. IV, p. 1951.

matière pâteuse, comme du beurre ou de la graisse, non liquides, du miel, etc.) [1]. » Se dit *el heiça* en dialecte maghrébin local.

tă̆ṛerdâmout : « ce qu'on boit entre deux respirations (ce qu'on boit de liquide entre deux respirations, en nombre quelconque de gorgées) [2]. » Se dit *gartôo* en dialecte maghrébin local.

tesikkit : « bouchée (ce qu'on met de nourriture solide, en une fois, dans la bouche) [3]. » Se dit *legma*.

teṛoubbit : « gorgée (ce qu'on boit de liquide, en une fois dans la bouche) [4]. » Correspond aussi à la gorgée bue dans le creux de la main. Se dit *jorma*.

tasoudimt : petite gorgée. Se dit *el hassoua*.

tă̆kbettit : pincée d'une matière en poudre quelconque prise avec 3 doigts [5]. *Tă̆kdemit* qui peut lui être confondu désigne plus particulièrement l'action de serrer la peau entre les doigts et qui laisse un pinçon.

ǧir sin ḍéḍouân : pincée d'une matière en poudre quelconque prise avec 2 doigts.

tibbiẓt : poignée, ce que peut contenir la main fermée, la paume étant située vers le bas [6]. Se dit *gabda*.

tibbirt : « poignée (tout ce que peut contenir une main ouverte ou demi-fermée) ; par extension : bouchée (tout ce que peut contenir la bouche ouverte ou demi-fermée [7]. » *Tibbirt* exprime une quantité plus grande que *tibbiẓt*. Se dit en dialecte maghrébin local *aâbar*, mot repris en *tă̆mâhaḳ* dans l'expression *ioubar abar* de même sens. Les contenances d'une ou deux paumes de main, sont exprimées par différents termes :

édikel : désigne une paume de main, ou le contenu d'une paume de main.

etkar ă̆fous : « la main pleine », contenance d'une main ouverte (paume vers le haut).

etkar ifassen : « les mains pleines », contenance de deux mains jointes (paume vers le haut).

ellahoua ou *hellahouat* : le même sens que le précédent. Ce mot ne semble pas issu du dialecte berbère de l'Ahaggar ; il n'est pas connu de tous les Kel Ahaggar. Certains disent *idoukal* (pluriel de *édikel*, paumes de mains). Se dit *ifechouten* en Aïr [8]. Désigne un

1. Cf. Foucauld (C. de), Dictionnaire touareg-français, t. II, p. 719.
2. *Ibid.*, t. II, p. 719.
3. *Ibid.*, t. II, 719.
4. *Ibid.*, t. II, p. 719.
5. *Ibid.*, t. II, p. 736 et 747.
6. *Ibid.*, t. I, p. 81 et 114.
7. *Ibid.*, t. I., p. 81.
8. Ou encore *ellakao*.

geste important dans les coutumes du pays ; en effet, on habitue très tôt les enfants à présenter les deux mains jointées devant toute offrande d'aliments ou de matière quelconque. C'est un geste de piété ; ne présenter qu'une seule main est considéré comme un signe de mépris, d'outrage à l'égard de celui qui offre. C'est le geste de l'impie qui ne craint pas d'offenser Dieu. Au contraire la présentation des deux mains est un signe de respect qui appelle la bénédiction de Dieu.

telahit : « 2/3 ou moitié de la contenance d'un sac... en tissu, ou en peau, renfermant de la farine, du blé, de l'orge, des dattes concassées, etc. [1]. » Ne s'emploie pas pour désigner les contenances de liquides.

tălezzouk : « ...quart ou tiers de la contenance (d'une outre ou d'un sac contenant un liquide) [2]. »

tăkemmoust : petit paquet, étoffe ou peau serrée à l'aide d'un nœud. Ces nouets désignent les petites quantités de tabac, de plantes médicinales, de thé, de henné, etc., qu'on échange ou qu'on vend sur les marchés [3]. Se dit *sârra* en dialecte maghrébin.

Emploi des mesures, circonstances, procédés.

Celui qui mesure prend toujours une certaine importance, un peu comme celui qui évaluerait un trésor. La nourriture est toujours précieuse dans un pays où elle est rare. L'homme qui mesure du grain accomplit donc sa tâche avec une certaine gravité ; mais en dehors du « bismillah » qu'il prononce en commençant son travail, il n'y a aucun rite particulier, propre au pays.

Pour mesurer une matière solide, la façon la plus honnête, la plus conforme à la tradition, à « la Loi de Dieu », consiste à remplir la mesure jusqu'à former un petit cône de matière croulant sur les bords, chargeant au maximum le récipient [4]. La mesure est dite alors

1. Foucauld (C. de), Dictionnaire touareg-français, t. III, p. 1008.
2. *Ibid.*, t. III, p. 1008.
3. Ces nouets forment, en territoire soudanais, des quantités médicinales employées comme mesure.
4. Cette habitude et le respect religieux qui s'y rattache viennent de l'Islam. Cette pratique a été introduite par les premiers « islamisateurs » dans son esprit et par les pèlerins revenus de la Mecque dans sa pratique. Il n'y a aucune autre règle qui semble purement locale, propre aux Kel Ahaggar : « il faut bonne mesure, bien tassée et débordante, sous peine de voir s'évanouir la précieuse *baraka*, cet influx mystérieux qui multiplie les grains. » Lethellieux (J.), Le Fezzan, ses jardins, ses palmiers, I. B. L. A., Tunis 1948, p. 38.

« On peut admettre que cette coutume avait pour effet de compenser le tassement des grains dans le récipient de mesure, d'autant plus fort que la mesure est grande ; les Égyptiens entassaient les grains sans les presser et sans remuer la mesure.... » Legendre (M.), Survivance des mesures traditionnelles en Tunisie, Publications de l'Institut des hautes études de Tunis, vol. IV, P. U. F. 1958, p. 44. En Tunisie, cette façon de mesurer est interdite depuis 1910.

etkar, c'est-à-dire remplie, ou encore *ieṛouar* (mkaïla, en arabe), c'est-à-dire mesurée (sous-entendu : selon la règle).

Si pour une raison quelconque on a convenu de mesurer à ras bord seulement, la mesure est dite *adoûbdoûb* [1], ou parfois *iemṛad* (*mamrot* en dialecte arabe). Cette façon de mesurer a été introduite en Ahaggar par les Français qui servaient ainsi les provisions aux travailleurs des chantiers de Fort-Motylinski (à partir de 1910 environ).

Si la mesure n'est pas remplie, que le niveau de la matière arrive au-dessous des bords, c'est *daou ġenâten* (sous les bords). On exprime d'une façon plus précise la distance des bords par la hauteur d'une phalange (*taġlit n aḍaḍ* (une phalange de doigt), ou de deux phalanges, *senat t ġellai n aḍaḍ* (deux phalanges de doigt).

Les produits pour lesquels les Kel Ahaggar éprouvent la nécessité d'employer des mesures de capacité sont :

— les graines de céréales : blé, mil, orge et graminées sauvages ;

— le sel, les dattes, la farine, le beurre.

Le mil, principal aliment des nomades, s'échange encore actuellement contre du sel. Le sel se présente en barres (et forme des charges de chameaux), ou concassé. La charge des barres de sel s'échange contre une ou plusieurs charges de mil selon les cours. Le sel concassé et le mil sont mesurés à la *tăžioua*, l'*ăġera*, l'*ăġeḍḍi*. Ce qui fait la valeur et la rentabilité de ce troc n'est pas la qualité de l'étalonnage des mesures puisque avec le même récipient on mesure les deux denrées échangées, mais plutôt le taux de l'échange qui varie avec le cours du moment. Le sel s'échange à charge ou à volume égal en mauvaise saison ; ou contre 4, 8 ou 12 charges de mil en bonne saison [2]. Ce même mil, les Kel Ahaggar l'échangent dans un autre cycle caravanier avec les dattes du Tidikelt ; l'échange se fait encore à la mesure. La *tăžioua* (3 l environ), est la mesure la plus couramment employée. L'échange varie encore suivant le taux de la saison.

Le blé, l'orge, les graines de graminées sauvages sont des productions locales qui concernent chaque tribu (répartition des centres de culture, des terrains de pâturages). Si nous exceptons l'apport commercial de Tamanrasset, ces denrées restent en circuit fermé, donc non commercialisées.

La farine ne se mesure qu'à l'intérieur de la famille et uniquement

1. Cf. Foucauld (C. de), Dictionnaire touareg-français, t. I, p. 155.

2. Cf. Regnier (J.). Les salines de l'Amadror et le trafic caravanier, *Bulletin de Liaison Saharienne*, t. XII, n° 43, sept. 1961, p. 234-261. Beaucoup savent que le Coran recommande tout échange à égalité de mesure, l'usure étant prohibée ; mais les exceptions sont tolérées si les partenaires s'entendent librement.

au moment de la consommation. C'est une denrée périssable qu'on ne prépare qu'au fur et à mesure des besoins (moutures à l'écrasoir, meule dormante ; ou dans les centres de culture au moulin de pierre à meule rotative). D'ailleurs la mesure des parts se pratique davantage à partir du grain qu'à partir de la farine.

Le marché du beurre a toujours été relativement très faible en Ahaggar ; chaque tribu fabrique son beurre ou échange d'autres produits (peau, viande, cordes) contre le beurre dont elle manque. Il est mesuré au *moûda* (1 l environ).

Le lait n'est jamais commercialisé. C'est un péché que de vendre du lait. Chacun boit la ration qui lui est impartie dans son pot ; c'est la mère en général qui fait ce travail : elle donne les parts qui reviennent aux domestiques, réserve celles des enfants et des hommes. Ces parts sont en général basées sur le volume total de la traite. Le surplus, quand il y en a, est mis dans la petite outre de cuir (*ăğiouer*) et conservé plusieurs jours ; on y ajoute chaque fois le restant du jour ; on y puise la part des invités de passage, on l'emporte en déplacement comme nourriture [1]. On fait du fromage avec le lait de chèvre ; quant au lait de chamelle, on l'offre aux plus pauvres ou on laisse têter les chamelons à satiété. Lorsque le lait manque, on le réserve exclusivement aux enfants.

L'eau ne s'est jamais mesurée dans l'Ahaggar, sauf à Tamanrasset, depuis son développement urbain, et cette répartition ne concerne que les heures d'arrosage des jardins. Les propriétaires en commun d'une foggara dans les centres de cultures, se répartissent la distribution de l'eau en nombre de jours dans le mois. Les problèmes de l'abreuvage des animaux ne sont pas les mêmes qu'au Soudan où l'homme qui abreuve compte parfois les poches d'eau qu'il tire pour ses animaux, selon la saison. En Ahaggar, étant donné les points d'eau (rigoles, vasques dans le lit des oueds) et la faible profondeur des puits, on laisse en général boire les animaux librement à leur soif.

Autrefois, de faibles quantités de miel s'achetaient dans des calebasses ou des récipients de cuirs durcis [2] ; lors des échanges caravaniers, ce miel était troqué contre certaines quantités de produits de base (sel ou mil) à la convenance des deux partenaires.

D'autres produits d'introduction plus récente, comme le tabac, le thé, le henné, sont mesurés par paquets, au verre ou par des nouets de vieux chiffons préparés pour la vente.

1. Il y a pourtant un Noir, Fassi, qui vend du lait à Tamanrasset, lorsque ses quelques chèvres alimentées en herbes de jardin, le lui permettent ; mais c'est surtout aux Européens qu'il vend quelques quarts d'un lait très léger, trop visiblement étendu d'eau.

2. Depuis l'indépendance des pays africains, on assiste à une nette remontée des produits de

Le charbon de bois fabriqué par certaines tribus, pour les artisans, ne fait pas l'objet d'un commerce monnayé, mais d'une entente entre les artisans et leur livreur ; cette entente porte sur certains travaux d'entretien ou de confection que l'artisan s'engage à réaliser.

Enfin les plantes médicinales, cueillies par certaines tribus pour l'exportation en territoire soudanais, sont vendues soit en gros par charges de chameaux, soit par petites quantités en nouets sur les marchés.

Dans l'économie traditionnelle des Kel Ahaggar, le commerce a toujours été un troc et non une vente monnayée. Les Kel Ahaggar n'ont jamais eu de monnaie. S'ils ont troqué des pièces d'argent contre leurs produits, c'était pour les faire fondre chez les artisans afin d'en faire des bijoux.

Économie familiale et mesures de capacité.

C'est l'Aménoûkal El Khadj Ahmed Ag Sidi el Bekri, mort en 1877, qui a été le créateur des centres de culture actuels de l'Ahaggar [1]. Idélès comptait parmi les premiers jardins. L'agriculture actuelle est donc d'introduction récente. Auparavant, les Kel Ahaggar vivaient des produits de leurs troupeaux, du butin de leurs razzias et de leurs droits de passage qu'ils prélevaient sur les caravanes [2].

Bien que l'on accuse toujours les nomades d'imprévoyance, ils connaissent parfaitement le volume de grains qui leur est nécessaire pour passer l'hiver (leur apparente imprévoyance vient d'autres raisons que celle d'une mauvaise épargne) [3] ; les provisions de chaque

l'artisanat soudanais et aussi des productions alimentaires, beurre, miel, viande. Ainsi, on retrouve sur le marché de Tamanrasset du miel brun à demi rôti, contenu dans des récipients de peau durcie sans ouverture ; il faut déchirer la peau pour en retirer le miel. Chaque récipient environ 3,500 kg à 5 kg de miel, vendu en 1962, 50 NF.

Les Soudanais emploient aussi pour mesurer les plantes médicinales le verre des phares de véhicules automobiles appelés en dialecte arabe : « *aâine el carhaba.* »

1. Il est évident qu'à une époque encore non définie, le pays comportait des exploitations agricoles. Cependant, il ne subsiste aucun souvenir oral de ce temps chez les habitants actuels ; il semble qu'il y ait eu un grand vide entre la disparition des anciens agriculteurs et l'apparition des nouveaux cultivateurs venus du Touat.

2. Cf. Briggs. (L. C.), Tribes of the Sahara, Harvard University Press, Cambridge 1960, p. 140-143.

3. Ce qu'on appelle l'imprévoyance du nomade n'est pas nécessairement le trait d'une faiblesse de caractère, ni un manque de logique ou d'organisation matérielle dans la structure du nomadisme. Nous y voyons plutôt le résultat de nombreux facteurs qui sont d'ordre climatique, politique et social. Le climat menace constamment toute réserve de nourriture en surface ou dans le sol : la sécheresse, les crues d'oued, les insectes (sauterelles, termites) se manifestent toujours sous forme de fléau. L'ordre politique chez les nomades a toujours été en équilibre instable ; les tribus ont été soumises à un régime sévère de vol, de pillage, de destruction. Mais l'impératif le plus grand est encore différent : c'est l'équilibre moral et économique à l'intérieur d'une même tribu ; il ne peut y avoir de riches ; celui qui possède est contraint moralement, matériellement, au risque de se faire bannir ou piller, de céder une partie de ses réserves à ceux qui n'ont aucun

famille doivent être protégées contre les dangers de guerre, de pillage, les voleurs et les importuns : quémandeurs, quêteurs, ou invités abusifs. La plus simple protection est la cache qui varie selon la région ou la tribu. Les provisions peuvent être cachées dans des trous de rochers ou grottes qu'on obstrue, dans des tas de pierres imitant les tombeaux appelés « idebnan », dans des magasins souterrains près des centres de culture, ou dans des silos aériens ou souterrains. Dans ces abris sont déposées les récoltes ou les réserves de grains résultant des échanges caravaniers (cette opération est presque toujours exécutée la nuit pour éviter les quémandeurs et les indiscrets). Chaque chef de famille emporte l'équivalence de 30 à 90 l de grains sous sa tente ; le grain, contenu dans un sac de cuir, est caché dans un autre sac n'ayant pas l'apparence de sac à provisions, et fermé au cadenas. Pour chaque repas, la mère de famille ou la grand-mère, celle qui possède l'autorité sous la tente, tire la part de chacun qu'elle mesure dans la *ťănaḫḫast* ou une mesure équivalente.

Ce grain, en général du mil, est donné à la pileuse qui est, soit une domestique noire, soit une jeune femme de la tente, car cette opération demande une certaine force physique. C'est à la mesure des portions que se révèle la richesse de la tente. Ceux qui ne craignent pas de manquer de mil versent 2 mesures 1/2 à 3 mesures pour deux personnes, les autres au contraire, comptent des parts plus justes.

Lorsque la provision de grains est finie sous la tente, le responsable des réserves sait très bien si la consommation a été normale ou prodigue ; il pourra reconstituer les parts journalières de chacun, sans oublier les invités de passage et contrôler les larcins éventuels. Il va alors reprendre une quantité de grains dans la cache ou le silo de la tribu. C'est à ce moment-là que joue particulièrement la nécessité de l'emploi des mesures. Et ces mesures sont basées sur la quantité consommée par repas et par personne. Nous constatons donc :

— que l'emploi des mesures de capacité dans la vie traditionnelle des Kel Ahaggar est strictement limité aux rations alimentaires ;

— que cet emploi est davantage nécessaire à la vie quotidienne qu'aux échanges commerciaux.

patrimoine et qui vivent bien souvent à ses dépens. Ceux qui n'ont aucun troupeau reçoivent en prêt des chamelles ou des chèvres dont ils boivent le lait. Si l'on tue une bête, la viande est toujours partagée, chacun vient réclamer sa part. Si l'on revient de guerre, le butin est de même réparti. Ceux qui n'ont point d'enfant adoptent pratiquement les enfants des familles nombreuses. Cette solidarité fait que toute la tribu mange à sa faim ou que tout le monde pâtit, à peu près au même degré, de la famine qui sévit. Comment l'homme peut-il se permettre d'épargner dans de telles conditions qui le contraignent dans le détail de sa vie, comme dans ses principes moraux ? Épargner individuellement est un acte répréhensible par la morale commune. Voilà pourquoi le nomade répugne à prévoir l'avenir : c'est à la fois douter de la Providence, du destin que nous accorde Dieu et trahir sa loi inscrite dans la morale des hommes.

Et nous comprenons alors la raison du caractère embryonnaire de leur système, allant de la ration d'un repas pour un individu, au volume d'une charge de chameau, seul véritable mode de transport local.

Les mesures de poids.

Nous n'avons parlé jusqu'alors que des mesures de capacité dans l'étude des différents termes ou expressions énoncés précédemment.

Mais dans leur vie pratique, les Kel Ahaggar ne séparent point les deux notions de capacité et de poids. Ils expriment ce qui est lourd par le terme *izai* ; il n'existe pas de verbe permettant d'exprimer la pesée. On ne dit pas : « je pèse », mais « je mesure ». La notion de mesure exprime une quantité alimentaire ou commerciale dans les rapports de consommation ou les échanges qui, traditionnellement, étaient des trocs ; l'esprit du troc se maintient même dans l'emploi de la monnaie ; on troque une marchandise contre des pièces et des billets qui ont une valeur auprès des boutiquiers ; ceux-ci donnent, contre cet argent, des produits étrangers à l'artisanat, aux productions locales [1].

Les Kel Ahaggar ignoraient donc totalement les mesures de poids et n'en avaient aucun besoin [2], sinon pour charger leurs chameaux. Au-delà d'un certain poids, le chameau se blessait, s'épuisait et mourait ; le nomade perdait son capital. Il avait appris, en soulevant lui-même les charges, à connaître d'une façon empirique, ce qui convenait à son animal. La charge du chameau était donc une charge-poids. Cette charge-poids était constituée de récipients, de peau ou de poils tissés, dont on avait évalué les volumes. En rapport avec le poids du grain transporté, cette charge-poids correspondait à un volume de grain transporté ; elle était donc aussi une charge-capacité.

Il semble bien que ce soit à partir de la charge de chameau que la notion de poids se soit réellement introduite dans l'esprit des Kel Ahaggar, cette notion exprimant simultanément une capacité. Ce processus s'est simplement étendu et systématisé avec l'apparition des balances [3]. Dans leurs rapports nouveaux avec les boutiquiers

1. De même qu'il n'y a pas de différence dans l'expression des mensurations de poids ou de capacité, il n'existe qu'un seul terme pour désigner l'achat et la vente ; la même racine *eñh* exprime à la fois vendre et acheter, que l'on pourrait traduire par « commercer ».

2. Les habitants du Touat utilisent depuis longtemps une balance à fléau de bois suspendu par un fil ou une languette de bois supportant deux couffins d'alfa tressé ; ils pèsent en particulier le tabac avec cet instrument.

3. Le Père de Foucauld note les mots *elkentâr oua anderren* (50 kg) et *elkentar oua mekkeren* (100 kg). Dict. t. III, pp. 1054-1055). Nous n'avons pas remarqué l'usage de ces termes. Le quintal

et l'administration française, les Kel Ahaggar ont appris qu'une *tăžioua* de blé pèse environ 2,500 kg, qu'une charge de chameau en blé pèse environ 150 kg [1].

La praticité des bascules pour évaluer les sacs de grains, et des balances pour peser le thé, le sucre, le blé, etc., la fidélité de ces instruments de mesure [2], les entraînent progressivement aujourd'hui à bien connaître l'équivalence de leurs mesures traditionnelles dans le système métrique. Comme les produits de base de leur trafic intérieur demeurent le blé, le mil, l'orge, ils savent désormais la valeur de leurs mesures en capacité (litres) et en poids (kilogrammes) concernant ces denrées. Avec l'usage du kilogramme, celui du litre s'est aussi généralisé grâce aux bouteilles qui deviennent, comme les boîtes de fer blanc, des mesures à la portée de tout le monde [3].

Les correspondances les plus connues sont celles de l'*ăzǧen* qui vaut environ un 1/4 de litre, de la *tănaḳḳast* un 1/2 litre, du *moûda* 1 litre environ, de la *tăžioua* 3 litres ou 2,500 kg de blé, de l'*ăǧeǧǧi* 150 kg de blé. De ces quelques correspondances, on tire aisément le tableau comparatif ci-après, connu des plus habiles en calcul et des commerçants.

Après l'étude des mesures de temps, de longueur [4], de capacité et de poids, nous pouvons juger assez clairement des influences étrangères sur un groupement humain réputé farouche et inaccessible. Nous pouvons aussi apprécier le degré et la vitesse de leur évolution politique, économique, linguistique et culturelle.

L'étude des mesures du temps nous apprend que les Berbères de

est connu, mais cette notion est surtout véhiculée par le dialecte arabe, ainsi que les termes kilo et gramme. Ceci donne en tămâhaḳ :

qantar, au pluriel *qantaren*,
kilou « *kilouten*
gram « *gramen*.

Nous avons là le véritable processus de l'assimilation en dialecte berbère de mots français. C'est par le dialecte arabe utilisé par des non berbères bilingues, que les Kel Ahaggar assimilent les mots et termes techniques issus de la civilisation occidentale.

1. Poids que tolèrent les chameaux de l'Ahaggar ; ceux des hautes plaines appelés en Ahaggar « maroki » (les marocains) portent bien plus ; ils ont les pattes plus courtes, plus robustes et le poil plus long.

2. Nous avons vu que la pratique de la mensuration des capacités à ras bord du récipient était considérée comme impie. C'est ainsi que les militaires français mesuraient le ravitaillement des méharistes. Mais ces mêmes méharistes pouvaient constater la fidélité et la permanence des instruments de mesure utilisés.

3. Les nomades admettent l'équivalence du litre et du *moûda*, du demi-mètre avec la coudée ; mais ils appellent le litre *elmitra* ; par contre, ils ne se servent pas de ce terme pour désigner le mètre ; ils conservent la coudée pour exprimer les longueurs.

4. Cf. GAST (M.), Les mesures en Ahaggar, mesures de temps. Travaux de l'I. R. S., t. XXI, 1er semestre 1962, p. 207-214. *Id.*, Les mesures en Ahaggar, mesures de longueur. Travaux de l'I. R. S., t, XXII, 1er et 2e semestres 1963, p. 195-201.

Nota. Sur les mesures en A. F. N. on lira avec beaucoup d'intérêt l'ouvrage de Marcel LEGENDRE : Survivances des mesures traditionnelles en Tunisie, cité note 4, p. 221.

RAPPORT VOLUME/POIDS [1]

MESURES TRADITIONNELLES		ÉQUIVALENCE DANS LE SYSTÈME TRADITIONNEL	ÉQUIVALENCE DANS LE SYSTÈME MÉTRIQUE	
Tămâhaḳ	Arabe		Capacité approximative	Poids approximatif
ăzġen ou *tăfakeml el kar*	kar	3 poignées 1/2 *tanakkast* 1/4 de *moûda* 4 poignées 1/3 de *moûda*	1/4 l 1/3 l	1/2 livre de blé
tănaḳḳast	naqaça	6 poignées 1/2 de *moûda*	1/2 l	1 livre de blé
moûda	moudda	12 poignées 1/3 de *tăžioua*	1 l	1 kg ou 900 g de blé
tăžioua	guessâa	3 *moûda*	3 l	blé : 2,500 kg mil : 2,500 kg orge : 2 kg
ămoûdhou		30 *moûda* ou 10 *tăžioua*	30 l	blé : 25 kg
ăġera	ṛerara	30 *tăžioua* 3 *ămoûdhou*	90 l	75 kg de blé [2]
ăġeġġi	hmel	60 *tăžioua* 6 *ămoûdhou*	180 l	dattes : 120 kg (certains disent 200 kg) blé : 150 kg

l'Ahaggar savaient observer le cycle du soleil et connaissaient l'importance des saisons dans la vie végétale. Mais l'islam est venu apporter son rythme de prières, l'observance du cycle lunaire dans le décompte des mois de l'année. Les Kel Ahaggar ont cependant conservé l'usage des deux calendriers, d'une part parce qu'ils restent hommes de la nature conditionnée par le cycle solaire, d'autre part parce que leur vocation de musulmans s'affirme de plus en plus. Les noms qu'ils ont donnés aux mois du cycle lunaire sont poétiques et imagés ; ils sont parfaitement assimilés au monde touareg.

1. Les cultivateurs en général, savent qu'à volume égal, le blé change de poids suivant son lieu d'origine ou suivant son état de sécheresse. Il est remarquable de constater la vocation nouvelle de l'alimentation des habitants de l'Ahaggar. Alors que la base de l'alimentation demeure le mil, la plupart des mesures sont connues en valeur de blé. C'est parce que le blé demeure l'aliment de choix vers lequel tout le monde tend et qui, en définitive, répond à la terre et au climat.

2. Le chef du village d'Abalessa affirme avoir possédé un *azenou* (calebasse) qui contenait 75 kg de blé et qui servait de mesure.

L'examen des mesures de longueur nous permet de juger l'état primitif de leur système de mensuration. Les Kel Ahaggar évaluent encore les mesures à partir de leur corps, de leurs membres, de la marche de leurs chameaux. Il n'y a pas de statut foncier ni de régime fixant les surfaces cultivées ou construites, donc pas de mesures de surface. Il est vrai que leurs besoins étaient très limités et qu'un système de mensuration exige un degré de civilisation déjà avancé.

L'étude des mesures de capacités et de poids est beaucoup plus riche en observations.

A partir du moment où les chefs musulmans créent un ordre hiérarchique dans les classes sociales et le commandement (depuis la moitié du XVIII[e] siècle environ), les Kel Ahaggar vont quitter progressivement leur style de vie anarchique. La religion n'aura pas seulement une influence nouvelle sur leur esprit, leurs contacts avec les étrangers, leur langue ; ils adoptent des mots nouveaux, des pensées nouvelles en relation avec la foi qui les atteint.

Mais la fin de cette époque correspond aussi avec la découverte de l'Afrique par l'Europe, l'installation de réseaux commerciaux qui vont susciter le formidable réveil social et économique dont nous sommes les témoins actuels. Les Français installés en Ahaggar depuis 1908 vivent en bon rapport avec la société nomade, tout en la laissant libre de ne pas adhérer à la vie des « civilisés ». Mais la paix retrouvée, une importante vague de chérifs et de talebs s'installe, affirmant la permanence musulmane. La sécurité et le développement des transports permet l'établissement de commerçants musulmans de plus en plus nombreux. Les influences orientales et occidentales se mêlent et se recouvrent. L'Occident apporte des structures économiques, des instruments mécaniques, des produits industriels auxquels le nomade résistera tant qu'il pourra maintenir son nomadisme.

Mais depuis que le pâturage ne nourrit plus les troupeaux (et cette situation s'aggrave depuis une dizaine d'années), les Kel Ahaggar se sont découverts pauvres et en retard ; ils sont pris entre le désir d'améliorer leur sort et la nostalgie de leur vie libre et poétique. Alors ils commencent à accepter, bien qu'avec peine, un concept nouveau qui ne s'exprimait pas dans leur langue : le travail. C'est un âge nouveau qui commence, avec ses problèmes, ses angoisses et ses douleurs, mais aussi ses promesses de vie meilleure, chez un peuple qui ne doit plus se laisser fièrement mourir de faim.